

# LUTTE ANTI- TERRORISTE ET RESPECT DES DROITS HUMAINS

Etat des lieux des mesures  
anti-terroristes prises dans  
les instances internationales,  
régionales et nationales et  
leurs conséquences sur la  
jouissance des droits  
humains

Une collection du  
Programme Droits  
Humains du Centre  
Europe - Tiers Monde  
(CETIM)



**CETIM**

## **Remerciements**

Cette brochure a bénéficié de l'appui de l'Etat de Genève, de la Ville de Lausanne, de la Commune de Collex-Bossy, de la Loterie romande et de la Fondation Karl Popper. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme droits humains du CETIM, lui-même soutenu (novembre 2007) par la Direction du développement et de la coopération - Suisse (DDC), la Ville de Genève et la Ville de Lancy, les Communes de Plan-les-Ouates et de Thônex et Caritas Suisse.

## **Droit de reproduction**

Cette brochure est disponible en français, anglais et espagnol. Sa reproduction et/ou sa traduction dans d'autres langues sont non seulement autorisées mais encouragées, à la condition de mentionner l'édition originale et d'en informer le CETIM.

Lutte anti-terroriste et droits humains  
© Centre Europe-Tiers Monde (CETIM)  
ISBN : 2-88053-063-6  
Genève, novembre 2007

Graphisme de couverture: Régis Golay

## **CETIM**

6 rue Amat, 1202 Genève, Suisse  
Tél. +41 (0)22 731 59 63  
Fax +41 (0)22 731 91 52  
Email : [cetim@bluewin.ch](mailto:cetim@bluewin.ch)  
Website : [www.cetim.ch](http://www.cetim.ch)

Impression: Imprimerie du Lion, Genève

### **Brochures déjà parues dans la même collection**

- Le droit à l'alimentation (2005)
- Sociétés transnationales et droits humains (2005)
- Pour un Protocole additionnel au PIDESC ! (2005)
- Le droit à la santé (2006)
- Personnes déplacées dans leur propre pays (2006-07)
- Le droit au développement (2006-07)
- Le droit au logement (2007)

### **Prochaines brochures de la collection**

- Dette extérieure des pays du Sud et ses conséquences sur la jouissance des droits humains (2007)

*Le **Programme droits humains** du CETIM se consacre à la défense et à la promotion de tous les droits humains, les considérant totalement indissociables et indivisibles. Il met tout particulièrement l'accent sur les droits économiques, sociaux et culturels et sur le droit au développement, qui demeurent largement délaissés. Il vise notamment à lutter contre l'impunité de leurs multiples violations et à aider les collectivités, groupements et mouvements sociaux qui en sont les victimes à faire entendre leurs voix et valoir leurs droits.*

*Cette **collection** de brochures didactiques souhaite fournir une meilleure connaissance des textes (conventions, traités, déclarations, etc.) et mécanismes officiels existants à toutes celles et tous ceux qui luttent et se mobilisent pour qu'ils soient enfin appliqués.*

### **Derniers ouvrages publiés par le CETIM**

- Quel développement ? Quelle coopération internationale ? (Publicetim N° 30, 2007)
- La Santé pour tous ! Se réapproprier Alma ata (Publicetim N°s 27-29, 2007)
- Menons l'enquête sur la dette ! Manuel pour les audits de la dette du Tiers Monde (CETIM/CADTM, 2006)
- Banque mondiale, le Coup d'Etat permanent. L'agenda caché du Consensus de Washington (CETIM/CADTM/SYLLEPSE, 2006)
- ONU : droits pour tous ou loi du plus fort ? Regards militants sur les Nations Unies (CETIM, 2005)
- Mobilisations des peuples contre l'ALCA-ZLEA. Trait€\$ de libre-échange aux Amériques (Publicetim Nos 25-26, 2005)

# SOMMAIRE

## Introduction

### I. Qu'est ce que le terrorisme ?

- A) *Définitions du terrorisme*
- B) *Omission du terrorisme d'Etat dans les normes et pratiques politiques, nationales et internationales*
- C) *Indispensable distinction entre le terrorisme et les luttes de libération nationale et sociale*

### II. Quelques antécédents

#### III. Aspects politiques et juridiques de la lutte antiterroriste

- A) *Mesures et normes antiterroristes à l'échelle nationale*
  - 1. Etats-Unis
  - 2. France
  - 3. Royaume-Uni
  - 4. Italie
  - 5. Espagne
- B) *Mesures et conventions antiterroristes dans le cadre régional*
  - 1. Sur le continent européen
  - 2. Sur le continent américain
- C) *Conventions internationales en vigueur*
- D) *Vases communicants entre le financement du terrorisme et le capital financier transnational*

### IV. Traitement de la question du terrorisme aux Nations Unies

- A) *Assemblée générale*
- B) *Conseil de sécurité*
- C) *Haut-Commissaire aux droits de l'homme*
- D) *Procédures spéciales et organes subsidiaires du Conseil des droits de l'homme*
  - 1. Rapporteurs spéciaux
  - 2. Groupes de travail
  - 3. Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme
- E) *Organes des traités*

## CONCLUSION